



L'an 2014, le 30 du mois d'Octobre à 18 heures 15, le conseil Municipal de NEVEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de NEVEZ, en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Albert HERVET, Maire.**

**Etaient présents :** M Albert HERVET, M Alain BACCON, , Mme Maryvonne LE DU JAFFREZOU, Mme Marie DJEKHAR, M Patrick FRANCHIN, Mme Dominique PENVEN, M Cédric CHEYLAN, Mme Marie-Noëlle TONNELIER, M Jean-Yves MAILLARD, M Bruno POSTEC, Mme Marylène CROGUENNEC, Mme Anne-Marie DROUGLAZET- BERNARD, M Gérard MARTIN, M Dominique GUILLOU, Mme Yveline GOURLAOUEN, M Pierre DAUER, Mme Catherine BERTHOU.

**Les conseillers absents suivants ont donné procuration de voter en leur nom :**

Mme Danielle SAMSON a donné procuration à M Patrick FRANCHIN  
Mme Sandrine MANUSSET a donné procuration à M Albert HERVET  
Mme Valérie PINSIVY-GAUTIER a donné procuration à M Cédric CHEYLAN

**Conseillers absents :**

M Patrice RIGOLLET  
M Bernard NERZIC  
M Daniel SELLIN

M Bruno POSTEC a été nommé secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers :**

**En exercice : 23**

**Nombre de Présents : 17**

**Nombre de votants : 20**

**Date de convocation :**  
23/10/2014

## **Délibération numéro 2014 10 01 Compte rendu du Conseil municipal du 20 JUIN 2014**

M le Maire présente le compte rendu de la dernière séance du Conseil municipal.

Deux corrections sont apportées sur le compte-rendu envoyé aux élus.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal à l'unanimité :**

- **Approuve le compte rendu du 20 Juin 2014**
- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce utile à la mise en œuvre de la décision**

## Délibération numéro 2014 10 02 Création de postes pour le fonctionnement de la crèche municipale de NEVEZ

Le bâtiment de la crèche de NEVEZ sera livré à la fin du mois de Novembre / Début du mois de Décembre 2014 pour une ouverture de la structure prévue au début Janvier 2015.

Lors du dernier conseil municipal, le poste de Directrice de l'établissement avait été créé. En revanche, la création des autres postes nécessaires à l'accueil des jeunes enfants avait volontairement été reportée après l'arrivée de la Directrice.

Ces créations de postes revêtent aujourd'hui un caractère urgent afin de préparer au mieux la constitution de l'équipe et donc l'ouverture de l'établissement.

Après un examen en Commission enfance/petite enfance/jeunesse le mardi 21 Octobre et un examen en Commission Personnel/Finances le mardi 14 Octobre, le Conseil municipal sera amené à prendre une décision sur les créations de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Les besoins en personnel sont les suivants :

Directrice / Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)	1 ETP	Catégorie B
Educatrice de Jeunes Enfants	1 ETP	Catégorie B
Auxiliaire de Puériculture	1 ETP	Catégorie C
Auxiliaire de Puériculture	1 ETP	Catégorie C
Agent Social (CAP petite enfance)	1 ETP	Catégorie C
Agent Social (CAP petite enfance)	½ ETP	Catégorie C
Adjoint technique Territorial	1 ETP	Catégorie C

**M MARTIN souhaite connaître l'état d'avancement de la demande de subvention auprès du Conseil général.**

**M le Directeur répond que la demande sera examinée lors de la commission permanente du mois de décembre (NB : La Commission Permanente du Conseil général a voté la subvention le 1<sup>er</sup>/12).**

**M MARTIN rappelle que sa préférence se portait plutôt sur un mode de gestion privé, associatif ou en délégation de service public. Il fait part de sa crainte d'avoir le service crèche en régie pour les finances de la commune.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal décide à la majorité (4 abstentions de MM GUILLOU, MARTIN et Mmes GOURLAOUEN et BERTHOU/ 1 contre : M DAUER) de:**

- **Créer 1 poste d'Educatrice Territoriale de Jeunes Enfants, 2 postes d'Auxiliaire de Puériculture territoriales, 1,5 postes d'agent social territorial, 1 poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe.**
- **Donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce utile à la mise en œuvre de la décision**